

Hôtel de ville de Bezons
CS30122
6 avenue G PERI
95875 BEZONS CECEDEX

Monsieur Dominique Lesparre

Objet : Préavis de grève 6 février 2018 -

Annule et remplace celui du 30 janvier 2018

Bezons le 22 janvier 2018

Monsieur le Maire,

Les besoins d'école dans nos deux villes sont énormes. D'abord parce que les difficultés scolaires y sont importantes et l'enseignement n'y est pas simple. Il y a encore peu de temps tous les établissements scolaires d'Argenteuil-Bezons étaient classés Zone d'Éducation Prioritaire. Depuis quelques années le label a changé mais les situations difficiles n'ont pas disparues.

Les locaux sont insuffisants et parfois délabrés, les effectifs d'élèves sont souvent trop importants et il n'y a pas assez de personnel pour enseigner, mais aussi pour accomplir tout le travail parallèle à celui de l'éducation nationale.

Il manque des enseignants pour dédoubler des classes, réduire les effectifs dans les classes et diminuer les difficultés d'enseigner, conserver les maîtres en surnuméraire ou les maîtres spécialisés.

Il manque aussi des ATSEM, des surveillants, des AVS pour accompagner les élèves en situation de handicap, des animateurs, du personnel administratif pour gérer les établissements, des agents d'entretien pour la maintenance ou le ménage.

De plus la multiplication des contrats précaires augmente le turn over du personnel et crée une situation instable pour les agents pourtant utiles au fonctionnement des écoles

Fort de la réussite d'une première journée de mobilisation, le vendredi 24 novembre 2017 pendant laquelle 250 personnes, enseignants, parents et ATSEM se sont rassemblés devant la sous-préfecture, nous avons décidé de tenter d'élargir la mobilisation pour demander des mesures d'urgence pour les établissements scolaires dans nos banlieues, avec des investissements mais aussi des recrutements en nombre de personnel.

Pour toutes ses raisons les représentants des syndicats FO, SNUIPP, SNES et CGT (d'Argenteuil ou du 95) ont décidé d'organiser une journée « écoles désertes » et d'action pour l'avenir de l'École à Argenteuil et à Bezons.

Les syndicats CGT et UGICT-CGT des TERRITORIAUX de Bezons appellent à un rassemblement auprès des syndicats enseignants **mardi 6 février 2018** (Initialement prévu le 30 janvier) et déposent par conséquent un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du mardi 6 février 2018, préavis couvrant l'ensemble des personnels de son champ de syndicalisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Po. le Bureau CGT et UGICT-CGT Territoriaux

Thierry GELIN / Raymond BOYER